



Il faut maintenir les centres mutualistes de santé du 5^e et du 13^e

Les centres de santé de la FMP (Fédération de la Mutualité Parisienne qui regroupe 2 millions d'adhérents) du 5^e, du 13^e (centre du Moulinet) et de banlieue sont menacés !

L'offre de soins au tarif "sécurité sociale" sans dépassement d'honoraires, les 1500 emplois en Île-de-France et l'accueil des personnes âgées risquent d'être très réduits ou de disparaître.

La Mutualité est un rempart de solidarité devant la solitude de l'adversité. Contre la maladie, pour atténuer les difficultés de l'âge, pour se réunir, la Fédération de la Mutualité Parisienne est à la pointe du combat. Nous ne pouvons nous résoudre à son démantèlement.

Les actions déterminées d'organisations politiques unies pour ce combat (Parti de Gauche, Parti Communiste Français, Parti Ouvrier Indépendant, Nouveau Parti Anticapitaliste, Mouvement Républicain et Citoyen, Alternatifs, Verts, Parti Socialiste), ont conduit à de premières prises de position importantes.

En effet, l'appel à la population qui a recueilli plus de 2000 signatures (qui s'ajoutent à celles de la pétition initiée par les médecins), les délégations auprès de l'administrateur provisoire et de la Mairie de Paris, les démarches auprès des personnalités politiques, les questions posées à la Ministre de la santé au Sénat et à l'Assemblée nationale, et les vœux au Conseil de Paris ont commencé à porter leurs fruits :

1. La Ville de Paris a pris officiellement position en faveur des exigences que nous avons présentées (vœu du Conseil de Paris du 12 mai) :
 - maintien intégral de l'offre de soins, du tarif "sécurité sociale" et de l'ouverture à tous des centres de soins ;
 - maintien de tous les emplois ;
 - maintien de la gestion mutualiste des activités.
2. A ce vœu, le président de la FMP a répondu par un courrier au Maire de Paris, en date du 19 mai. Il affirme partager ces objectifs et assure « de sa totale détermination à faire en sorte que ces projets se concrétisent ».
3. Le représentant de Madame Bachelot, ministre de la santé, recevra, vendredi 19 juin, Ian Brossat, conseiller PCF de Paris, et une délégation de notre comité.

Cependant la menace demeure : la situation financière de la FMP s'aggrave. Le risque de démantèlement complet de la FMP se précise : liquidation de ses activités de santé et des maisons de retraite, suppression de 1000 à 1400 emplois.

